

Conditions Générales de Vente

Nuits Imaginaires TERRE D'ESTUAIRE

Nom de l'établissement :

Terre d'estuaire - SPL Loirestua

1. Règlement

Pour les réservations effectuées par le biais du site internet TERRE D'ESTUAIRE, le montant du séjour sera débité de votre carte bancaire en intégralité à la réservation.

2. Modification ou annulation

Pour toute modification ou annulation, une demande écrite, de préférence par email, vous sera systématiquement demandée. Votre numéro de commande doit être communiqué en objet de l'email.

a. En cas de force majeure (Covid-19 et autre pandémie déclarée)

Sauf décret ou ordonnance prévalant sur les conditions énoncées ci-dessous, tout séjour ne pouvant être honoré, sera soumis aux dispositions suivantes :

En cas de nouvelles mesures gouvernementales (restrictions kilométriques, confinement national ou local, couvre-feu, fermeture des établissements ou des frontières, etc.) empêchant votre venue, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 12 mois.

Si un des occupants est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) : sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 12 mois à compter de la date de séjour initial.

Si un des occupants est cas contact au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) : sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 6 mois à compter de la date de séjour initial.

Si votre enfant mineur est testé positif au Covid19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) : sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 6 mois à compter de la date de séjour initial.

b. Annulation avant votre séjour, par vous-même

En cas de maladie grave, accident grave ou décès d'un occupant inscrit, le séjour sera intégralement remboursé sur justificatif médical ou certificat de décès.

Pour tout séjour annulé et n'entrant pas dans les clauses d'annulations mentionnées ci-dessus, les conditions suivantes s'appliquent :

- à plus de 30 jours de la date d'arrivée, l'annulation a lieu sans frais
- pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à TERRE D'ESTUAIRE

c. Modification avant votre séjour

A plus de 21 jours du séjour, la modification peut avoir lieu sans frais, selon disponibilités, sur l'année civile en cours uniquement.

A moins de 21 jours de votre séjour, la date du séjour ne pourra être modifiée.

d. Modification ou annulation de séjour par TERRE D'ESTUAIRE **avant** votre arrivée

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour en hébergement à une date ultérieure ou un relogement dans d'autres hébergements selon disponibilités et sans supplément

Si votre réservation fait suite à un bon cadeau, les conditions générales de ventes concernant les Bons Cadeaux s'appliquent (5.) : les Bons Cadeaux ne sont pas remboursables.

e. Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE

Dans le cas d'un refus d'accéder à votre hébergement, aucune indemnité ne pourra être réclamée.

3. Achat et réservation avec un bon cadeau

a. Validité des bons cadeaux :

Les bons cadeaux sont valables pour une durée de 365 jours à compter de la date d'achat. Ils peuvent être utilisés tous les jours de l'ouverture des hébergements insolites soit du 15 avril au 15 octobre 2021.

Une réservation préalable doit obligatoirement avoir lieu.

b. Annulation avant votre séjour :

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.a).

c. Modification avant votre séjour :

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.b).

d. Modification ou annulation de séjour par l'établissement AVANT votre arrivée

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.c).

e. Modification ou annulation de séjour par l'établissement SUR SITE

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.d).

f. Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.a).

4. Capacité

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée (2 personnes) compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

5. Tarifs

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises. Seuls les tarifs figurant sur l'onglet « tarifs » de notre site Internet font foi.

Le prix comprend : Le linge de lit et de toilette, le ménage et le plateau de courtoisie

Le prix ne comprend pas : le petit déjeuner (supplément de 8 € par personne)

6. Enfants

L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de début du séjour. Un document officiel justifiant l'âge des enfants pourra être demandé au début du séjour.

7. Conditions particulières

2 personnes maximum par hébergement

8. Animaux

Animaux non acceptés.

9. Objets de valeur

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements. La direction ne pourra être tenue responsable de vols ou de perte dans les hébergements.

10. Réclamations

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 15 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante :

SPL LOIRESTUA - Terre d'estuaire
Port de Cordemais
44360 CORDEMAIS

11. Consommation d'alcool et de cigarettes

Il est strictement interdit d'être en état d'ébriété dans les hébergements ou dans les accès.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des hébergements.

12. Litige

En cas de litige, soit la compétence de votre lieu de résidence au moment de la signature du contrat, soit la compétence du Tribunal de Nantes est reconnue.

Tous les litiges auxquels le présent contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au tribunal territorialement compétent.

Mise à jour le 01/04/2021